

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

-----  
AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s** : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir** : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

**Excusé(e)s** :

**Absent(e)s** :

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

-----  
*Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :*

*Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH*

*Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)*

*Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :*

*Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)*

-----  
**Rapport N° 32**  
**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION LIEE A LA CONVENTION AVEC L'AFEV**  
**(ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE)**  
**AUVERGNE**  
-----

L'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) Auvergne répond à la volonté municipale de satisfaire les besoins en matière d'accompagnement à la scolarité dans l'ensemble des écoles de la Commune. Elle met à disposition des étudiants qui interviennent auprès d'élèves scolarisés tant dans les quartiers dits prioritaires que dans les autres écoles de la Ville, pour faciliter leurs apprentissages et la découverte d'activités de loisirs.

Afin de définir un partenariat pluriannuel, il a été mis en place une convention d'objectifs et de moyens avec l'AFEV qui a été adoptée lors du Conseil Municipal du 14 février 2020.  
Au regard des missions réalisées par l'AFEV dans le cadre de cette convention, la Ville versera en 2022 une subvention de 26 000 €.

Par ailleurs, il est à noter que 25 000 € seront examinés dans le cadre d'une délibération, pour l'année 2022, relative au contrat de Ville.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au versement d'une subvention de 26 000 € à l'association.

Les crédits sont inscrits au budget 2022 (Chapitre 65 – Fonction 20 – Nature 6574 – Service 101).

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **03 MAR. 2022**

Pour le Maire,  
L'Adjointe chargée de la petite enfance,  
L'enfance et de la jeunesse



  
Cécile AUDET